

Archers. Bientôt du tir à l'arc handisport

Publié le 11 juillet 2017



La Compagnie des archers de Pordic, réunie en assemblée générale extraordinaire.

Vendredi, au centre culturel, la Compagnie des archers de Pordic s'est réunie en assemblée générale extraordinaire, car le club souhaite créer une section tir à l'arc handisport, et il était nécessaire de modifier les statuts pour répondre aux exigences de la fédération handisport. Christine Branlant, la présidente, explique : « La Compagnie des archers proposera des cours handisports le samedi, de 14 h 30 à 16 h, dans l'ancien gymnase. Une journée portes ouvertes aura lieu le samedi 23 septembre, de 14 h à 17 h. Les archers entraîneurs du club vont suivre une formation en octobre. »

Des animations tir à l'arc tout l'été

À cette réunion, le bureau a évoqué d'autres points : un résultat financier satisfaisant, permettant l'achat de nouveaux matériels ou la mise en sécurité du terrain de tir à l'arc par la mairie à la rentrée. La Compagnie des archers de Pordic a obtenu le label bronze, décerné par la Fédération française de tir à l'arc, ce qui démontre une structuration et un développement important, à savoir, entraîneurs diplômés, structures d'accueil de la pratique et archers en compétition. La Compagnie des archers propose également des animations tir à l'arc tout l'été, ouvertes au public.

Pratique Inscription sur place, dans la limite des places disponibles. Contact : tél. 06.17.79.45.39 ; e-mail compagniedesarchersdepordic@gmail.com Site internet : www.archesdepordic.jimdo.fr

© Le Télégramme <http://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/pordic/archers-bientot-du-tir-a-l-arc-handisport-11-07-2017-11591722.php#yc5brZzxLPFSvfoT.99>